



**CSN
DANSE
SUR GLACE**

Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace

Communication n° 402

PRECISION SELECTION COUPE DE FRANCE D2 (erratum RSNDG)

Une erreur de mise à jour s'est glissée dans le RSNDG (3.4.6. alinéa 3c)
(surligné en jaune)

- c. Conformément à la règle 1.1.1.c., à la **Coupe de France D2** Solos, les Hommes et les Femmes concourent dans des catégories communes. Pour être représentée à la **Coupe de France D2** Solos, une catégorie doit comporter au minimum 8 concurrents.

Dès lors qu'une catégorie peut être représentée, sont sélectionnés dans chaque catégorie de la **Coupe de France D2** Solos les 2 premiers Patineurs les mieux classés sur la Liste de Sélection de chacune des **5** Zones Interrégionales des catégories de la **Coupe de France D2** :

Les Patineurs non sélectionnés des **5** Zones feront l'objet d'un classement national.

La Liste de Sélection sera complétée par les **6** Patineurs les mieux classés par catégorie.

Cependant, pour les catégories suivantes, les Patineurs, pour être sélectionnés doivent

Conformément à ce qui été annoncé et validé lors de l'AG 2025, ce chapitre est mis à jour de la manière suivante :

- c. Conformément à la règle 1.1.1.c., à la **Coupe de France D2** Solos, les Hommes et les Femmes concourent dans des catégories communes. Pour être représentée à la **Coupe de France D2** Solos, une catégorie doit comporter au minimum 8 concurrents.

Dès lors qu'une catégorie peut être représentée, sont sélectionnés dans chaque catégorie de la **Coupe de France D2** Solos les 2 premiers Patineurs les mieux classés sur la Liste de Sélection de chacune des **6** Zones Interrégionales des catégories de la **Coupe de France D2** :

Les Patineurs non sélectionnés des **6** Zones feront l'objet d'un classement national.

La Liste de Sélection sera complétée par les **4** Patineurs les mieux classés par catégorie.

Cependant, pour les catégories suivantes, les Patineurs, pour être sélectionnés doivent avoir réalisé dans la saison en cours :

Paris, le 23 janvier 2026